



Section des bibliothèques pour enfants et adolescents

La Section des bibliothèques pour enfants et adolescents de l'IFLA (Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires, www.ifla.org) vient de publier en français ces "Recommandations", cette "charte" pourrait-on dire, des bibliothèques pour enfants du monde entier. Il s'agit du résultat d'un long travail de réflexion mené par les membres de la Section et par quelques collaborateurs. Un guide pour les bibliothécaires, donc, mais aussi un document qui peut aider à faire prendre conscience de l'importance des bibliothèques pour enfants...

>>> Recommandations concernant les services offerts dans les bibliothèques pour enfants

Les bibliothèques pour enfants : des services plus indispensables que jamais pour les enfants du monde entier et leurs familles

Préface

L'ensemble de la société et les besoins en matière d'information ont changé. Les bibliothèques et l'usage des nouvelles technologies prennent désormais en compte ces changements, économiques, culturels et en matière de communication.

Ces recommandations ont été rédigées, sous forme de synthèse, par les membres du Comité permanent de la Section des bibliothèques pour enfants et adolescents, pour servir d'outil de référence pour les bibliothèques quelles que soient leur taille et la richesse de leurs collections.

Ces recommandations complètent les autres publications de l'IFLA : le *Manifeste IFLA/UNESCO sur les bibliothèques publiques* ; les *Recommandations IFLA/UNESCO pour le développement des bibliothèques publiques* et les *Recommandations pour l'accueil des adolescents dans les bibliothèques publiques*¹.

Introduction

Les services offerts par les bibliothèques aux enfants du monde entier et à leur famille, n'ont jamais eu autant d'importance qu'aujourd'hui. L'accès au savoir et aux richesses multiculturelles, tout comme la formation permanente et la maîtrise de la lecture sont devenues une priorité dans nos sociétés. Une bibliothèque de qualité offre aux enfants la possibilité de se former et d'acquérir la maîtrise de la lecture, ce qui leur permettra de s'intégrer et de devenir des citoyens à part entière. Elle s'adapte aux changements continuels de la société et répond aux besoins d'information, de culture ou de loisirs des enfants. Tous les enfants devraient disposer d'une bibliothèque de proximité, la fréquenter en toute confiance et ainsi être familiarisés avec le fonctionnement des bibliothèques en général.

Buts

Le but de ces recommandations est d'aider les bibliothèques publiques des différents pays du monde à mettre en place des services de qualité à destination des enfants.

Destinataires

Ces recommandations s'adressent aux bibliothécaires en exercice, aux directeurs de bibliothèques et aux gestionnaires ainsi qu'aux étudiants et aux formateurs des filières des bibliothèques et des sciences de l'information.

1/

Missions

«En proposant des collections et des activités diversifiées, les bibliothèques publiques permettent aux enfants d'éprouver le plaisir de lire et l'excitation d'accéder au savoir et aux œuvres d'imagination. Il convient d'apprendre aux enfants et à leurs parents comment faire le meilleur usage d'une bibliothèque et comment utiliser au mieux les médias imprimés et électroniques.

Les bibliothèques publiques ont une responsabilité particulière dans l'apprentissage de la lecture et la promotion des livres ou des autres supports auprès des enfants. La bibliothèque doit proposer aux enfants des activités spécifiques, comme l'Heure du conte ou des animations en rapport avec les services et collections offerts par la bibliothèque.

Les enfants sont encouragés à fréquenter les bibliothèques dès leur plus jeune âge, dans l'espoir qu'ils restent des usagers fidèles.

Dans les pays où existe le multilinguisme, des livres et autres documents seront mis à la disposition des enfants

dans leur langue maternelle.»
(in : *Les services offerts par les bibliothèques publiques – Recommandations IFLA/UNESCO, 2001*)

2/

Répondre aux besoins des enfants

La *Convention des Nations Unies sur les Droits de l'enfant* souligne le droit, pour chaque enfant, à développer toutes ses capacités, le droit d'accéder librement et gratuitement à l'information à la documentation et aux services mis en place, dans des conditions égales pour tous, sans discrimination, ni exclusion :

- d'âge
- de race
- de sexe
- d'origine religieuse, nationale ou culturelle
- de langue
- de condition sociale
- des capacités et aptitudes personnelles

Les enfants et adolescents grandissent au sein d'une collectivité locale qui assume cette responsabilité en lien avec des orientations d'ordre plus général.

Les publics concernés

La bibliothèque pour la jeunesse accueille des publics variés, individuellement ou en groupes, qu'il s'agisse :

- de bébés et tout-petits
- d'enfants d'âge préscolaire
- d'enfants scolarisés jusqu'à 13 ans
- de groupes avec des besoins ou des demandes spécifiques
- de parents et autres membres de la famille
- d'assistantes maternelles et gardes d'enfants
- d'autres adultes travaillant dans le domaine de l'enfance, du livre et des médias

Les missions

- Favoriser le droit pour chaque enfant à accéder :
 - à l'information
 - à la lecture fonctionnelle, y compris celle de l'image, du numérique et du multimédia
 - à la richesse culturelle
 - au développement de ses pratiques de lecture
 - à l'éducation permanente
 - à des activités créatrices sur son temps de loisirs
- Offrir aux enfants un accès libre à toutes les ressources et moyens de communication
- Organiser des activités diverses pour les enfants, leurs parents, les assistantes maternelles et les professionnels de l'enfance
- Faciliter l'intégration des familles au sein de la collectivité
- Donner aux enfants l'information nécessaire sur leurs

- droits à la liberté, à la sécurité et à la défense de ces droits
- Encourager les enfants afin qu'en grandissant ils aient confiance en eux et en leurs compétences
- Œuvrer pour un monde en paix.

Les moyens financiers

Les enfants : un "investissement" qui en vaut la peine !
Les bibliothèques pour enfants ont besoin de moyens financiers pour assurer et maintenir la qualité des ressources et services offerts au public.

Les budgets de base peuvent être complétés par d'autres sources de financement provenant :

- de subventions publiques pour des projets particuliers ou de nouvelles initiatives
- d'organismes culturels (dans le domaine de la musique, de la danse, du théâtre, des arts, de l'histoire ou de l'ethnographie)
- d'éditeurs (pour des visites d'auteurs, d'illustrateurs ou autres)
- du mécénat (d'entreprises locales et d'associations ayant vocation à soutenir des actions spécifiques)
- d'organisations non gouvernementales
- de souscriptions.

Les ressources

Les bibliothèques pour enfants proposent un choix de documents divers, adaptés au développement de l'enfant, sur tous les supports, qu'il s'agisse d'imprimés (livres, journaux, bandes dessinées, brochures), de multimédia (CD, DVD, cassettes), de jouets, de jeux éducatifs, d'accès aux ordinateurs, aux cédéroms et à Internet.

Les critères de sélection

Concernant la constitution de collections et la mise en place de services, les bibliothécaires effectuent leurs choix selon les critères suivants :

- leur qualité
- leur adéquation à l'âge des usagers
- leur actualité et leur pertinence
- la diversité des valeurs et des opinions proposées
- le reflet des différentes cultures représentées au sein de la collectivité locale
- l'initiation à la vie en société au sens large.

Les espaces

La bibliothèque offre à tous les enfants, quel que soit leur âge, un lieu ouvert, accueillant, attractif, stimulant et rassurant.

Les services aux enfants bénéficient, dans la mesure du possible, d'un espace propre dans la bibliothèque, facilement reconnaissable (par exemple, avec un mobilier, une décoration, des couleurs particuliers) et distinct des autres sections de la bibliothèque.

Les bibliothèques sont un lieu public où les enfants peuvent se rencontrer ou rencontrer d'autres jeunes sur le cyberspace.

Les services

Les services proposés aux enfants sont considérés comme aussi importants que ceux destinés aux adultes et des moyens équivalents leur seront dévolus.

Les bibliothèques pour enfants répondent aux besoins en matière d'information, de culture et de loisirs de l'ensemble des enfants desservis :

- en prêtant des collections variées
- en offrant de services d'information et de référence
- en aidant les enfants à choisir dans l'offre documentaire
- en impliquant les enfants dans le choix des collections et le développement de services au sein de la bibliothèque
- en proposant des initiations au fonctionnement de la bibliothèque et à la recherche documentaire
- en organisant des activités stimulantes autour de la lecture
- en offrant des programmes créatifs et des heures du conte
- en sensibilisant parents et assistantes maternelles
- en fournissant information et formation aux assistantes maternelles, professionnels de l'enfance, enseignants et bibliothécaires
- en travaillant en partenariat avec les institutions et organismes de proximité.

Le travail en réseau

Il est important et bénéfique de travailler en réseau avec d'autres organismes et institutions au niveau local. Repérer au sein de la collectivité les besoins en matière d'information et de culture et chercher à y répondre grâce aux ressources de la bibliothèque permet, au lieu d'une rivalité entre institutions locales, de favoriser une coopération bénéfique aux enfants.

Les écoles sont des partenaires importants. Les bibliothèques scolaires fournissent les ressources nécessaires aux besoins pédagogiques alors que les bibliothèques pour enfants satisfont aux demandes personnelles d'information et de lecture de loisirs. Les centres de santé, les hôpitaux de jour, les crèches, haltes-garderies et autres institutions similaires sont des partenaires indispensables et bienvenus, en particulier dans les activités de promotion de la lecture pour les enfants, parents et professionnels.

La publicité

Il est essentiel que les bibliothèques pour enfants offrent une image publique positive car la compétition s'accélère pour capter le temps et l'attention des enfants. Savoir lire est une compétence nécessaire pour communiquer. Il est sans cesse indispensable de le rappeler.

Les ressources humaines

Les bibliothèques pour enfants sont gérées avec efficacité et professionnalisme, grâce à des bibliothécaires pour enfants formés et motivés.

Les compétences nécessaires sont :

- l'enthousiasme
- de solides aptitudes à la communication, au relationnel, au travail en équipe et à la résolution des problèmes
- la capacité à travailler en réseau et en partenariat
- la capacité à prendre des initiatives, à s'adapter et à s'ouvrir au changement
- la faculté d'analyser les besoins des usagers, de prévoir, mettre en place et évaluer les services et projets
- le désir d'acquérir de nouvelles compétences et de se perfectionner professionnellement

Les bibliothécaires pour enfants ont également besoin de connaître et comprendre :

- la psychologie de l'enfant et son développement
- les théories sur l'apprentissage et la promotion de la lecture
- l'environnement artistique et culturel
- la littérature enfantine, l'édition et les autres médias pour la jeunesse

La gestion et l'évaluation

Il est important que ceux qui gèrent les secteurs pour la jeunesse participent à la conception du projet d'établissement, afin que la place et l'importance du secteur enfant soient bien inclus dans les objectifs et les prévisions à long terme de la bibliothèque.

Pour évaluer et améliorer le service, il est nécessaire de disposer d'indicateurs fiables. Il faut donc :

- réunir des statistiques concernant les collections, le personnel, les services, la circulation des documents, les activités, etc., pour argumenter des projets, en démontrer l'efficacité et prendre des décisions en connaissance de cause
- mesurer l'efficacité du personnel en se basant sur des normes de compétence.

3/

Nous avons besoin de votre contribution

- Le Comité permanent de la section des bibliothèques pour enfants et adolescents a besoin de votre aide.
- Rejoignez-nous et envoyez des exemples de vos pratiques les plus intéressantes pour les faire figurer sur la page web de l'IFLA réservée à la section.
- Envoyez pour publication des informations à la présidente du Comité ou à la coordinatrice de l'information.

Traduction française par Nic Diament et Viviane Ezratty (France, juillet 2005). Copyright IFLA